



**INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS**  
Directrice : Sylvie LARSONNIER

# **Insertion professionnelle Des infirmiers(ères) Diplômés (ées) d'Etat**

Promotion 2016 - 2019

06/11/2019  
Sylvie LARSONNIER / Franck CLUZEL



## Table des matières

Méthodologie.....	2
Résultats.....	2
Synthèse.....	7

## Méthodologie

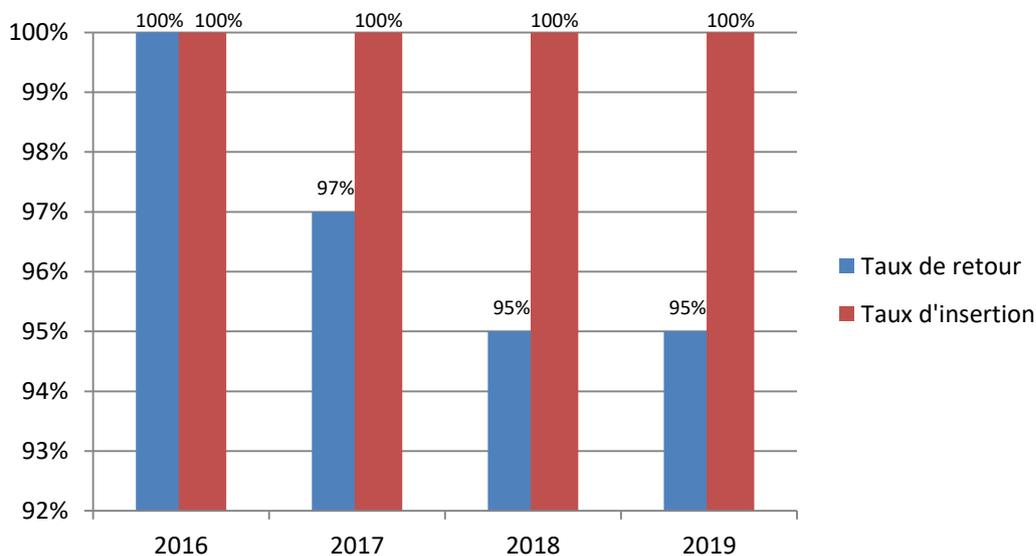
Les données de cette étude sont issues des enquêtes d'employabilité de la promotion 2017 – 2019, réalisée par la Fondation Léonie Chaptal. Nous totalisons 49 répondants sur une cohorte de 52 élèves.

- Le nombre de questionnaires exploitables s'élevé à 49 (soit 100%).
- 100% des répondants ont obtenu leur diplôme en juillet (1<sup>ère</sup> session).

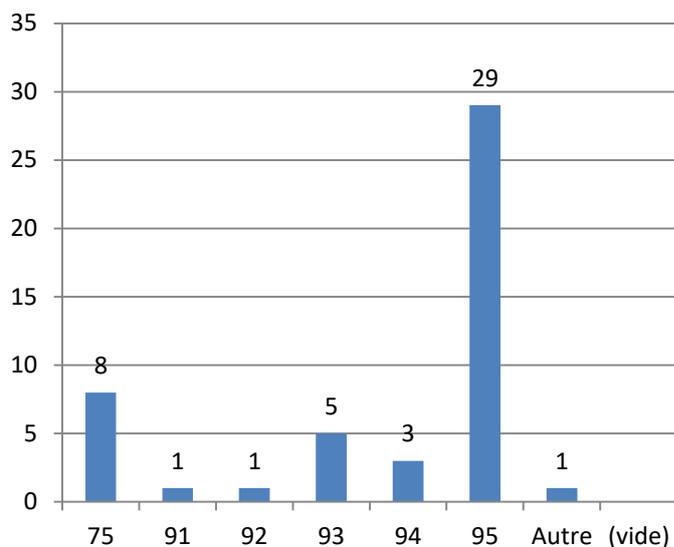
## Résultats

### Critère 1 : taux d'employabilité à la sortie de formation

**100% des répondants occupent un poste d'infirmier depuis leur sortie de formation. Ce pourcentage est stable depuis 2016.**



## Critère 2 : Nature juridique des employeurs



### Le secteur privé lucratif attractif

Avec **49 %**, le secteur **privé commercial** constitue le principal employeur des infirmiers diplômés depuis 2016. Le **secteur privé non lucratif** représente **22,8 %** contre seulement **18,36%** dans le **secteur public**. Ces résultats sont proportionnellement identiques aux années précédentes avec une nette progression d'embauche pour le privé lucratif depuis 3 ans. Le secteur privé non lucratif n'a pas été attractif.

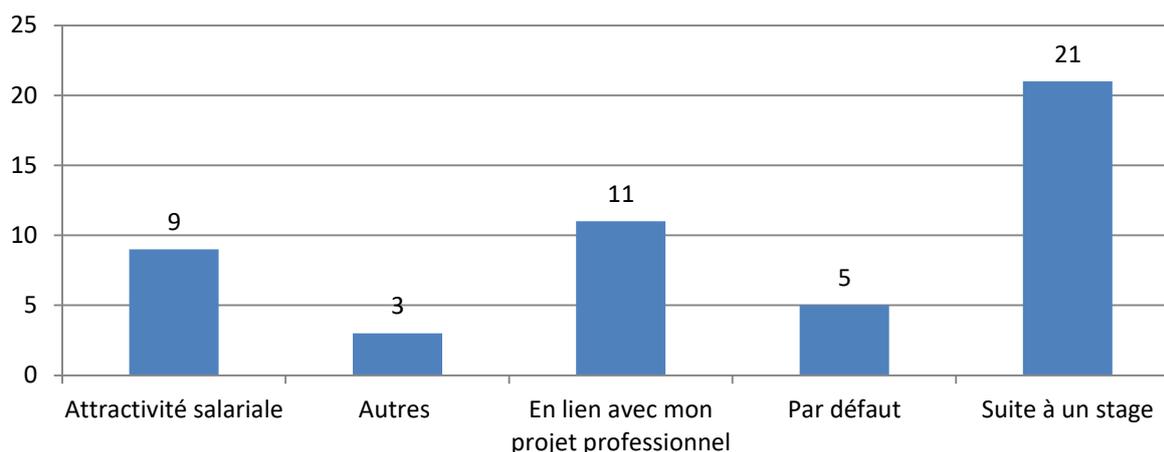
## Critère 3 : Répartition des secteurs d'activité et motivations

### **Des orientations professionnelles vers l'offre de soins aux personnes âgées**

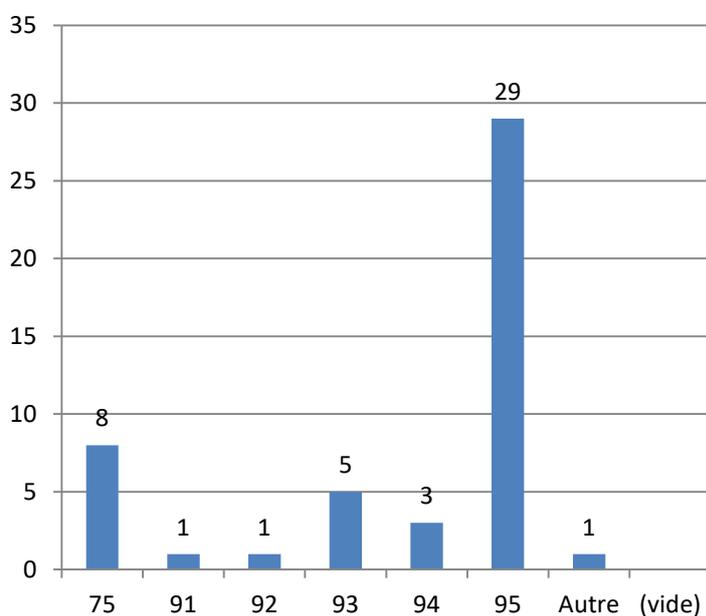
Les EHPAD représentent le secteur qui recrute le plus de nouveaux diplômés, ce qui est différent des années précédentes. En 2018, les secteurs médecine et SSR ont recruté à hauteur de 38% des diplômés avec à la marge 4% de recrutement en EHPAD.

Pour 22.45% d'entre eux, il s'agit d'un choix en lien avec leur projet professionnel.

### 11 infirmiers choisissent leur secteur d'activité en lien avec leur projet professionnel et 21 suite à un stage



### Critère 4 : Répartition des types de contrats par nature juridique



#### Le CCD premier choix des étudiants

Depuis 2015, à la sortie du diplôme, **50%** des infirmiers occupent un emploi en CDD. Il s'agit d'un choix de la part de ces salariés. Aucun contrat n'est choisi par défaut.

Cette prédominance des emplois en CDD peut expliquer la rotation des infirmiers sur les postes de travail, observée en début de carrière. Les verbatim recueillis lors de ces enquêtes mettent en évidence l'envie de « *diversifier les disciplines avant de se fixer* », ainsi qu'un souhait de flexibilité dans l'emploi « *Je préfère les contrats courts, ça me permet de mieux organiser ma vie personnelle et familiale* ».

**Critère 5 : Lieux d'exercice**

94% des nouveaux diplômés exercent en Ile – de – France, le Val d'Oise premier choix



**Répartition hors Ile-de-France**

Guyane	1/49
--------	------

## Indicateur 6 : satisfaction

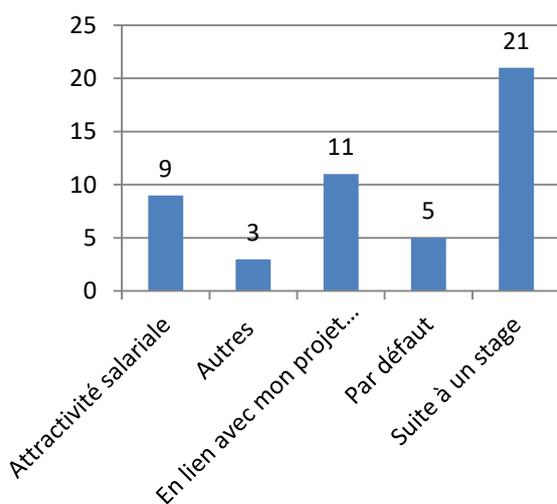
**100% des nouveaux diplômés se déclarent satisfaits d'avoir suivi leur formation à la Fondation Léonie CHAPTAL.**

### Un regard unanime sur leur formation

« Très bonne école, Les employeurs ont une excellente image de la Fondation. »  
 « Merci pour l'encadrement que vous avez mis en œuvre pour que nous puissions obtenir notre diplôme. »  
 « Merci pour tout. »  
 « Merci pour l'accompagnement pendant les 3 ans d'études. Beaucoup de soutien. « Un grand merci à la Fondation, pour son accompagnement, l'enseignement et l'écoute. Un grand merci à l'ensemble du personnel. »  
 « Un grand merci à la Fondation pour la qualité de la formation, pour sa présence et son accompagnement. »  
 « Formateurs disponibles. Merci à l'ensemble des salariés. »  
 « Je garde un excellent souvenir de la formation. Un grand merci. »  
 « Formation très enrichissante. Merci aux formateurs. »  
 « Merci aux formateurs pour leur aide indispensable. »

**82% des nouveaux diplômés estiment que le fait d'avoir suivi la formation à la Fondation a été une plus-value**

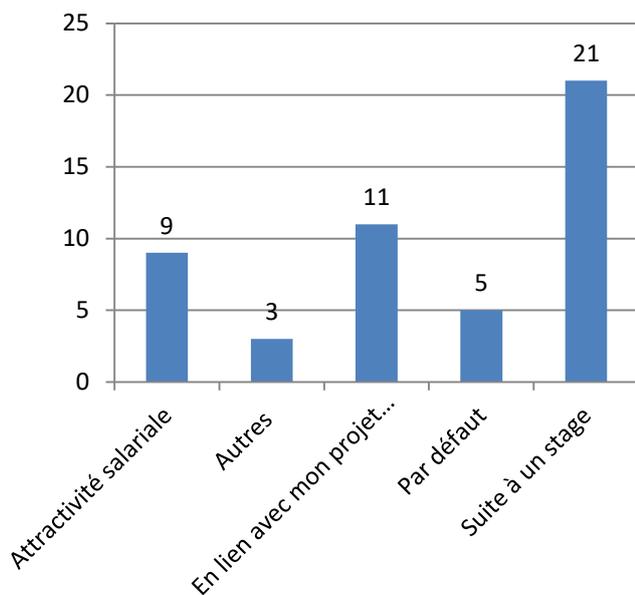
La Fondation propose depuis 4 années l'obtention du certificat des 40 heures obligatoires pour la pratique de l'ETP. Forte de cette expérience elle propose depuis 2018, l'obtention d'un certificat de compétences additionnelles gestion des risques et qualité de vie au travail en partenariat avec le CNAM INETO.



### Des compétences additionnelles plébiscitées

« L'obtention de l'attestation aux 40 heures en ETP a été un plus pour mon recrutement et la négociation du salaire. »  
 « J'ai la conviction que ce certificat peut amener une plus-value à notre diplôme en fonction du service dans lequel nous exerçons. »  
 « Ce certificat m'apporter une compétence supplémentaire dans mon CV. »  
 « Plus-value car très peu d'infirmière ont ce certificat. »  
 « Apport par rapport aux autres, compétence supplémentaire. »

## Indicateur 7 : Nombre d'étudiants poursuivant des études après la formation



### Des études en post DE

Seul 1 nouveau diplômé poursuit une formation post diplôme d'Etat (IDE puéricultrice, CH de Saint Denis (93000)).

En 2018, 3/57 étaient inscrits dans un cursus d'études après leur formation.

- 1 infirmière inscrite en Master 1 Santé Publique à l'Université Diderot
- 2 infirmières inscrites en formation d'infirmière puéricultrice : CH de Saint Denis (93000) et Ecole Brune (75014 Paris)

Ce choix peut s'expliquer par des besoins professionnels (envie de pratiquer), économiques après trois ans d'études, processus d'universitarisation, pas encore intégré par nos étudiants.

## Synthèse

- **100%** des nouveaux diplômés ont trouvé une activité professionnelle.
- **50%** des professionnels choisissent un CDD.
- Le secteur privé commercial recrute en priorité les nouveaux salariés.
- **94%** des infirmiers travaillent en Ile-de-France.
- **1/49** poursuivent des études à l'issue de leur formation.
- **100%** des infirmiers se déclarent satisfaits d'avoir suivi leur formation à la Fondation Léonie CHAPTAL.